

AUX Electeurs DE LA Cite D'Ottawa.

Messieurs -

Par suite de la mort si regrettée de mon ami, M. Perley, l'un des représentants de notre cité au Parlement, une élection aura lieu prochainement pour remplir cette vacance.

Me convainquant et mon long contact avec la politique générale du parti Libéral-Conservateur m'ont toujours amené et m'amène encore à croire qu'elle est plus propre que la politique du parti Libéral à faire la prospérité du Canada.

En dehors des questions purement politiques et que l'on n'envisage qu'au point de vue des partis, il en est d'autres qui viennent d'être soulevées en Parlement et qui concernent le Travail, le Capital et le Commerce. Ces questions, d'une nature éminemment sociales, touchent à la vie journalière et au bonheur d'un et de tous.

Vivant au milieu de vous depuis de nombreuses années et ayant l'honneur d'être connu de la presque totalité de notre population, j'ai l'espoir que tous seront convaincus que je puis leur rendre des services dans l'examen de ces questions vitales et que je suis digne de l'honneur que je sollicite en ce moment.

Voilà, messieurs, votre obéissant serviteur

A. J. CHRISTIE.

Mercredi 16 Avril 1930

PROPOS DU JOUR

Nos institutions, notre langue et nos lois.

Par un seul orateur canadien-français n'a encore porté la parole en faveur de M. Mackintosh.

M. Mackintosh a dit hier qu'il n'avait pas d'avis à faire aux Canadiens français; et malgré cela, on trouve encore par-ci par-là des Canadiens français qui l'appuient. C'est extraordinaire!!

M. le juge Landry a reçu ce matin des télégrammes de félicitations des principaux honnêtes hommes du Nouveau-Brunswick, relativement à son élévation sur le banc judiciaire.

M. Mackintosh peut-il nier que les entretiens incessants pour nos compatriotes que nous avons cités lundi dernier, n'ont pas été publiés par son journal le Citizen? S'il peut prouver cela, nous nous engageons à appuyer sa candidature.

Nous lions dans la Minerve. Il est certain que M. L. O. David a accepté la charge de défendre M. Mackintosh. Nous l'effrayons. Il est honnête homme et il remplira ses fonctions avec honorabilité.

M. Mackintosh se rend ridicule aux yeux des gens sages en prétendant qu'il n'a jamais été prouvé qu'il ait insulté les Canadiens français. Sachant qu'il ne peut lire le français nous lui avons cité son journal dans sa propre langue. Il doit nécessairement voir que la preuve est écorchée à moins qu'il ne soit complètement imbécile.

On assure que M. Bourbonais sera nommé régulateur du comté de Soulanges. On parle du docteur Mousseau, de Saint-Polycarpe, comme candidat de M. Mercier dans le comté de Soulanges.

Il aurait, dit-on, pour adversaire conservateur, M. l'avocat Auger, de la société Auger et Lafontaine de Montréal à qui ses amis doivent offrir la candidature pour le comté de Soulanges.

M. Mackintosh a dit hier que certaines personnes faisaient cirer dans l'ombre la rumeur qu'il avait insulté les Canadiens français. Le Canada l'a dit en toutes lettres et au grand jour. L'a prouvé par le journal même le Citizen de M. Mackintosh tellement qu'il n'a pas osé offrir un seul mot d'explication en assemblée publique ou dans son journal.

Notre preuve est trop écrasante pour qu'on ose la toucher. Une délégation de la Chambre de Commerce de Toronto est attendue à Montréal et à Québec. Déjà les députés se sont mis en communication avec les Chambres de Commerce des principales villes de l'ouest et celles de la métropole commerciale. Le but des députés, qui ont réuni partout ailleurs, est de fixer un temps uniforme aux dates des comptes des marchands de gros avant détail leurs d'articles de nouveautés. Jusqu'à présent, ils ont r'udi à quatre mois le terme d'écrit que les maisons de gros accordent aux détailliers.

Depuis longtemps les marchands se plaignent avec raison de ce que les crédits accordés trop facilement, surtout que les délais accordés sont de beaucoup trop longs. Il s'agit maintenant de mettre le commerce de nouveautés sur un meilleur pied, et nous souhaitons tout le succès possible au mouvement qui se fait dans ce sens.

Les députés se rendront ensuite à Halifax et autres villes des provinces maritimes.

DES POINTS NOIRS

Les rangs s'éclaircissent

M. Préfontaine en grève

Nous lions dans le Courrier du Canada: Il ne faut pas croire que tout est rose dans les rangs ministériels. Le prestige du pouvoir cache bien des misères intestines, bien des mécontentements, bien du malaise.

Jusqu'ici un des fils d'èles par excellence, un des purs entre les purs, un des jansénistes les plus dévoués de M. Mercier avait été M. Raymond Préfontaine. Et soudain, voici qu'il nous arrive cette étonnante nouvelle: M. Préfontaine se retire sous sa tente.

C'est le correspondant montré-lais de l'Empire qui nous l'apprend en ces termes: L'un des incidents les plus remarquables dans la campagne qui vient de s'ouvrir en cette province, et qui présage un cruel désastre pour le gouvernement Mercier, est l'abstention de la part de M. Raymond-Préfontaine, L. P., de toute participation marquée à la lutte qui va s'engager. Depuis que les vieux rangs ont retiré leur aide à M. Mercier, le député de Chambly a toujours été considéré comme le bras droit du premier ministre en cette ville.

C'est M. Préfontaine qui a été l'organisateur de toutes les élections partielles. C'est quand les autres avaient déserté le navire, et de fait, c'est le bureau Préfontaine, Saint-Jean et Gouin qui représentait les intérêts du gouvernement à Montréal.

Quand M. Lebeuf combattait le cabinet il y a quelques mois, son seul antagoniste sérieux était M. Préfontaine. Aussi on peut se figurer la surprise, voir même la stupeur des fonctionnaires publics et des chercheurs de place, quand la nouvelle se répandit par la ville que le député de Chambly à Ottawa avait résolu de ne prendre aucune part désormais aux batailles de son parti. La nouvelle était si grave que le correspondant de l'Empire crut devoir interviewer M. Préfontaine sur cette question.

—Oui, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

—On, répondit-il, je suis complètement dégoûté de la politique. Je ne prendrai désormais aucune part aux affaires publiques et j'ai décidé de ne pas me présenter dans Chambly aux prochaines élections générales.

DEPECHE DU SOIR

(Service Spécial)

Le départ de Berlin du grand-duc de Bade.

Berlin 16 avril.—Les informations publiées par le Daily News, relativement au départ de Berlin du grand-duc de Bade, doivent être considérées comme une grossière invention.

Le grand-duc a quitté Berlin en parfaite harmonie avec l'empereur auquel il a, sur sa demande, volontairement promis de lui rendre sa visite que les circonstances le lui permettraient.

La Conférence de Berlin. Berlin 16 avril.—Le Monitor de l'Empire se dit autorisé à déclarer que toutes les publications officielles concernant la conférence internationale et les résolutions qu'elle a adoptées, seront l'œuvre exclusive des journaux officiels, comme par le passé, dans le Monitor de l'Empire.

Il en résulte que les renseignements publiés ces temps derniers par certains journaux ne doivent pas être considérés comme étant des communications officielles ou provenant de sources autorisées à les répandre.

Dissolution du Parlement. Québec, 15.—Le bruit circule rétrospectivement que les élections provinciales, fixées au 3 juin prochain, la présentation des candidats ayant lieu le 3 et la votation le 10 du même mois.

Nouvelles d'Europe. Paris, 16.—Le Portugal négocie un nouvel emprunt de 250,000,000 par l'entremise des banquiers de Paris.

Paris, 16.—Des élections sénatoriales ont eu lieu dimanche dans les départements de l'Est, du ministère et de l'Alsace. Les candidats républicains ont été élus dans la plupart des départements.

M. Lant, républicain, est élu député à Bayonne. M. Froin, monarchiste, dont l'élection avait été invalidée par la chambre des députés, est réélu à Bayonne.

Grèves. Liverpool, 16 avril.—Sur le refus des compagnies de Birkenhead d'accepter les conditions de l'Union des ouvriers des docks, cent mille hommes se sont mis en grève.

Les tailleurs juifs et les machinistes de Manchester se sont mis en grève. Ils demandent une réduction d'heures dans le jour, quand la nouvelle se répandit par la ville que le député de Chambly à Ottawa avait résolu de ne prendre aucune part désormais aux batailles de son parti.

Paris 16 avril.—L'effectif de l'armée active pour 1931 est fixé par le projet de budget pour l'année prochaine à 263,934 hommes de troupes.

Par rapport aux effectifs votés pour 1890, les chiffres présentent des augmentations sensibles. Il y a en plus en 1891: 1,038 officiers, 16,809 hommes de troupe et 4,569 chevaux.

Ces augmentations sont la conséquence des deux nouveaux bataillons d'infanterie légère d'Afrique; un cinquième régiment de cavalerie; et d'acroïte l'artillerie de campagne.

Enfin Pacha et Stanley. Paris, 16 avril.—Le correspondant du Times à Zanzibar nous raconte une bien amusante histoire, si elle est vraie; elle prouve en outre que les rapports qui existent entre Stanley et Emin-Pacha.

Un fait sans précédent, qui a frappé de stupéfaction même les Anglais, vient de se produire ici aujourd'hui: au coucher du soleil une bande d'individus a parqué à travers la ville, distribuant à profusion une pléiade de lettres en caractères arabes, perses et en caractères arabes et signés d'Emin-Pacha. Elle est adressée à la population indigène, parait être l'œuvre favorite de Guillaume II, et qu'une des causes de son désaccord avec le pacha de Bismarck a été l'impossibilité de trouver ce dernier un partenaire sur ce point l'enthousiasme de son impérial maître.

Si tel est le cas, dit le Times, nous pourrions nous attendre à ce que le pacha de Bismarck, en ce qui concerne l'activité de la part de l'Allemagne et il nous faudra y faire face avec fermeté, si elle menace de nous attirer dans une situation qui ne vaudrait pas ce que celles auront coûté.

Ce pays (l'Angleterre) sans protéger les intérêts matériels de ses citoyens. Cependant, il ne faut pas croire que le Grand Empire s'écartera de ses traditions bien établies, ni que, pour l'amour des territoires incognés, elle se lancera dans de brutales compétitions avec un monarque qui a peut-être encore à compléter sa éducation politique à l'école de l'expérience.

Nouvelles de Québec. Québec 16 avril.—M. Aime Talbot et M. le notaire L'Éveillé ont été chargés de classer les vieilles archives qui se trouvent dans les voûtes du palais de justice.

—La requête demandant la commutation de la sentence de mort prononcée contre Morin porte les signatures de M. le juge Pelletier et des jurés qui ont eu à prononcer contre lui le verdict fatal.

—Il est probable que le procès du nommé Letellier dont l'escapade scandaleuse a tant fait de bruit l'autre jour, sera jugé aujourd'hui en son crimielle devant le juge Tessier.

—Le procès de Dubois a été fixé pour aujourd'hui, mais il n'est guère probable que cette importante affaire ne commence avant jeudi matin.

—M. Gustave Hamel, l'avocat du prisonnier, a obtenu du tribunal la promesse que les frais de la défense seraient supportés par la Couronne.

—M. et Mme Ernest Pacand et Achille Carrier sont revenus de New-York. Dimanche prochain, le huitième bataillon des Hussards Canadiens, musique en tête feront une grande parade religieuse. Ils assisteront au corps à la messe de l'église St. Patrice.

—Le Révérend Nicholas Power, natif du Cap Blanc, et le Révérend M. Feeney, natif du Cap Rouge, viennent d'être tous deux ordonnés prêtres de la congrégation de C. S. S. R. Un nommé John Corcoran a été trouvé mort hier matin à sa résidence, 57, rue Sainte-Marguerite.

—Il est rumour que M. L. O. David, député de Montréal-Est à la législature, s'opposera bientôt à l'adoption de la loi sur la Clancy, veuve de M. Weippert qui autrefois a été marchand de nouveautés à la Haute-Ville.

—Les Dames de l'Hôtel-Dieu doivent faire commencer dans un mois les travaux de construction d'un nouvel hôpital.

Nouvelles de Montréal. Montréal, 16 avril.—Le juge Wurtelle a refusé d'accueillir un bref d'habeas corpus pour obtenir la mise en liberté d'une jeune fille, Edith Seymour, qu'on prétendait détenue par un gentleman de Kew-Forest. Le plaigiste a pu prouver que ce monsieur détenait la jeune fille.

—Le cour de Révisi au siéges les 22 et 23 courant pour les causes de la campagne, et le 26 pour les causes de la ville.

—Le nommé Auguste Blache, qui a reçu un coup de couteau dans une bagarre à Lachine, est rentré à l'hôpital Notre-Dame.

M. P. Martineau, entrepreneur, a fait cession de ses biens, Passif: \$9,000 environ. M. M. Camille LaLoche, hôtelier de Saint-Telephore, a également fait cession. Passif: \$9,000.

—Le sénateur favori du Canada, M. Paul Wallard, chahutera au "Canada Festival" de l'Hôpital Notre-Dame, le 10 mai.

—Une réunion des directeurs provinciaux de l'exposition à Montréal, il a été résolu de faire les préparatifs d'une exposition qui aura lieu prochainement dans le mois de septembre de cette année.

—Jugement a été rendu hier en Cour Supérieure pour \$812.00 en faveur de M. E. Sénécal, contre M. L. H. Taché, d'Ottawa.

—Hier matin M. Alexandre George Fraser Macdonald, fils de hon. D. A. Macdonald, ex-lieutenant-gouverneur d'Ontario a épousé mailemoiselle Hubert, fille de feu M. R. A. K. Hubert, protonotaire de Montréal.

—Une assemblée des banquiers de cette ville, tenue au Windsor, afin de considérer l'acte des banques, il a été décidé qu'une délégation sera nommée pour aller à Ottawa s'entendre avec le ministre des Finances.

—A Batican la glace a commencé à marcher hier dans le chenal et l'eau a monté jusqu'à la hauteur des quais.

—A Longueuil le bateau traversier ne pourra pas approcher du rivage avant jeudi, vu l'abaissement des glaces dans la baie et sur les quais.

—Le Révérend Père Baboussan est parti lundi pour les États-Unis. Il se rend au couvent des Dominicains de Lewiston, Maine. On ne connaît rien de précis au sujet de son retour du célèbre professeur à Montréal, mais il doit y revenir avant son départ pour l'Europe.

—La réponse en droit à l'exception à la Cour de Justice de la ville de Québec, le 16 avril, s'est continuée hier matin en Cour de Pratique devant son honnorable juge Mathieu.

Dans un bon plaoyer, M. C. A. Geoffroy a démontré que l'ordre des Jussieu n'était pas mort civillement et que toute les objections du Mail sur ce point devaient être renvoyées.

M. Tereau, pour la défense, a parlé pendant plus d'une heure.

L'affaire a été prise en délibéré.

—Les baisses toniques devant la ville et les quais de Québec ont été découverts. La Compagnie Richelieu ainsi que la Compagnie Dominion ont commencé hier matin l'évacuation des lieux dangereux et partout on fait des préparatifs pour l'ouverture de la navigation.

Les officiers de la ligne Bostière disent que le "Tropique" qui est parti de Montréal, le 29 avril courant, ce sera un des premiers steamers de la saison qui arriveront dans ce port.

1890 - PRINT MPS - 1890 THE BROADWAY

Le soussigné désire remercier ses nombreux amis, ses praticiens et le public en général pour l'encouragement qu'il lui a été donné dans le passé.

Il sollicite respectueusement la continuation de ce patronage et désire faire savoir qu'il a reçu un assortiment complet d'étoffes de jupons et pantalons. Cet assortiment est certainement le plus complet qu'il y a dans la ville et le soussigné sollicite une visite.

Les patrons, les couleurs et les dessins sont des plus nouveaux. Coupe garantie et ajustement sans réplique assuré à tous ceux qui donneront leur commande chez

W. H. MARTIN MARCHAND-TAILLEUR 133 RUE SPARKS 133 OTTAWA

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

Ameublement de Style Moderne. Si vous désirez des meubles et des Tapis d'un dessin à la fois simple et de bon goût, à des prix abordables par tous, venez voir notre assortiment avant d'acheter.

CHEAPSIDE

Succes sans precedent DE

Notre grande vente vente combinee des fonds de banqueroute DE

Dupuis et Nolin, d'Ottawa ET

Verdon et Cie., de Quebec FORMANT EN TOUT

\$75,000

LES PLUS BELLES NOUVEAUTES EN CANADA.

Les dames de la Capitale ont apprécié nos efforts et les résultats ont beaucoup dépassé nos espérances.

Notre magasin a été bondé tous les jours d'acheteurs empressés.

Nous faisons une vente sans réserve et les BARGAINS sont à l'ordre du jour.

L. H. NOLIN & CIE., 57 et 59 RUE SPARKS

TAPISSERIE

4 Centins la piece

5 Centins la piece

Bordure 5 centins la verge

WM. HOWE. Howe Block Rue Rideau et 393 Rue Cambrian.

"LE CANADA" EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE CHEZ

A. BEAUVAIS et Cie., No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Deux ou trois Capsules Guyot

prises au commencement du repas peuvent remplacer l'eau de Goudron contre les affections de poitrine et surtout en peu de temps les toux les plus opiniâtres.

W. H. MARTIN MARCHAND-TAILLEUR 133 RUE SPARKS 133 OTTAWA

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

Ameublement de Style Moderne. Si vous désirez des meubles et des Tapis d'un dessin à la fois simple et de bon goût, à des prix abordables par tous, venez voir notre assortiment avant d'acheter.

Venant justement d'ajouter à notre ligne d'affaires les Meubles, les Toiles cirées, les Tapis et les articles de Literie, tout ce stock est absolument nouveau.

Nous tenons aussi un joli assortiment de Voitures d'Enfants avec roues en bois et en métal.

Metropolitain Mfg. Co., 557 Rue Sussex 557 N. B. Paiements à la semaine.

MANQUE DE FORCES ANEMIE, CHLOROSE LE FER BRAVAIS

GURISON CERTAINES EN 24 heures

CARTES PROFESSIONNELLES Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, etc. OTTAWA

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC

LUSSIER & ROUTHIER, Avocats, Notaire, etc

Bureau - 569 Rue Sussex

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC.

Bureau: 19 Rue Elgin, Ottawa

TAYLOR McVILLY AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

VALIN & CODE

Bradley & Snow

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc.

ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL

Le Sirop de Follet

Le Sirop de Follet est une préparation

CHARRON

GEO. F. THOMPSON

LES MILLIERS CHARBON

A Vendre à bon Marché

J. T. JULIEN

VITPIER, PEINTRE DECORATEUR

ADVERTISING

Mrs. W. MYSTIC